

## Concertation groupe 2 : atelier « Réussite des élèves en situation de handicap » (27 août)

### Une brève intro par Dominique Gillot (sénatrice)

200 000 élèves, soit une augmentation de 33 % depuis la loi de 2005 (sans préciser quelles sortes d'intégrations : totale, partielle ou en classe spécialisée).

Définition du handicap : « *Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de la santé invalidant* ».

L'élargissement de la définition de handicap donne la dimension des besoins, mais on ne sait pas comment ils sont satisfaits, le temps passé à l'école est souvent de quelques heures..., l'accès aux classes, le matériel.

La précarité du personnel (AVS, EVS). Pour 2012, un décret a été pris pour le nombre de poste, mais pas de précision sur la formation. Les modalités d'accompagnement avec un véritable projet de vie sont à définir.

L'Éducation nationale devrait garantir une réussite scolaire pour une insertion professionnelle en coopération avec les secteurs professionnels concernés.

### Des échanges avec la salle sont attendus pour nourrir les propositions. Voici les principaux traits de ces échanges :

*La loi 2005, une belle promesse. Trop d'inégalités territoriales*

*Une formation pour l'ensemble des personnels de l'éducation est indispensable.*

*Former les enseignants au « handicap », un module ASH pour tous en formation initiale à actualiser en formation continue.*

*Former spécifiquement aux diverses relations.*

*Formation « éclair » au moins avant l'accueil d'un enfant.*

*Le travail d'équipe est à construire*

*Le problème n'est plus l'accueil. Le principe de non-discrimination, certes, mais on y va pour apprendre, pas pour des performances, mais on se socialise, on n'apprend pas tout seul. Le rôle de l'école : trouver « les plans inclinés de la pédagogie », plans qui serviront à tous les enfants.*

*Dans un système sélectif, comment faire ?*

*L'accessibilité aux apprentissages est insuffisante, conditions matérielles, effectifs...*

*Comment fait-on pour diminuer dans la classe le nombre d'élèves ?*

*Les AVS doivent devenir un corps professionnel formé*

*Raisonner par aire géographique plutôt que par établissement*

*On demande plus à un enfant en situation de handicap, le projet de vie devrait en tenir compte.*

*Calendrier du Bac à repenser*

*Délais raisonnables pour les diagnostics. Dans les MDPH, toutes les expertises ne sont pas utilisées*

*Sécurité des jeunes : certains parcours scolaires sont aberrant (machines dangereuses par ex)*

*Les outils pédagogiques à adapter aux différents handicaps. Le numérique est une clé.*

*L'orientation : peu d'élèves en situation de handicap dans l'enseignement général. Ouvrir le champ des possibles.*

*Aller vers l'autonomie du jeune.*

*Plus d'informations aux familles. Beaucoup de femmes seules et précaires en majorité.*

*Médiation entre les différents services*

*Violence à l'école : beaucoup d'insultes, de violences verbales et d'indifférence. Sortir ces enfants de leur « ghetto »*

*Gâchis de compétences, beaucoup de ressources potentielles, optimiser les compétences, reconsidérer les missions de chaque acteur.*

*Les infirmières de l'éducation nationale de fait participent à l'intégration, mais peu reconnues. Pas de temps de concertation*

Toutes les associations représentant un handicap souhaitent que les différents acteurs reçoivent une formation spécifique et ont exprimé leurs besoins particuliers.

Une singularité des accompagnements pour tous les élèves (en situation de handicap ou non). Une formation initiale à la différence serait déjà un premier pas... ensuite selon les cas pratiques d'intégration une formation plus adaptée pourrait être donnée à l'enseignant.

J'ai bien apprécié l'image des « plans inclinés de la pédagogie », l'accessibilité à l'École n'est pas seulement le plan incliné pour faire passer un fauteuil... Et là nos organisations ne manquent pas de ressources pour proposer des « plans inclinés » avec nos pratiques et organisations pédagogiques ! Le respect du temps de l'enfant dans toutes ses singularités prend ici toute sa valeur !

**Prochaine réunion : lundi 17 septembre après-midi**